

Publication des comptes nationaux financiers en nouvelle base

En octobre de chaque année, la Banque de France publie les comptes financiers actualisés sur les 14 trimestres précédents (3 dernières années et 2 trimestres de l'année en cours). En octobre 2024, les révisions sont d'une plus grande ampleur en raison d'un « changement de base » : ce terme désigne une refonte de l'intégralité des comptes financiers, visant à mettre en cohérence l'ensemble des séries avec les meilleures sources de données disponibles et selon des méthodologies améliorées, pour refléter au mieux les opérations financières des acteurs économiques. Le changement de base a lieu à intervalles réguliers et est coordonné au niveau européen.

Ainsi, l'ensemble des données sur la période 1995T4-2024 est révisé, et de nouvelles séries font leur apparition.

Ce changement de base a été coordonné entre l'Insee (comptes nationaux publiés en mai) et la Direction de la Balance des paiements (chiffres publiés en juillet). Il intègre une large revue des méthodes et sources utilisées entre 2014 et 2024, dont les résultats ont été rétropolés sur la période 1995-2014 dans le même détail.

Quels sont les changements ?

Les principaux agrégats macroéconomiques financiers sont dans l'ensemble assez peu révisés (cf. tableau en annexe) :

- Principaux placements financiers des ménages : l'ampleur des révisions sur les flux de placements est certes de +/- 10 Mds€ selon les années ; mais elles sont quasiment nulles en moyenne de long terme. Le niveau des encours correspondants est révisé de moins de 1%, notamment sous l'effet de la réévaluation des actions et autres participations détenues par les ménages.
- Endettement des agents non financiers : l'endettement des sociétés non financières est révisé de +/- 15Mds€, et celui des ménages de +/-25Mds€ (soit +/-1 point de PIB), notamment suite au changement de base de la Balance des paiements (révision des montants de crédits octroyés par des banques non résidentes).

Au-delà de ces séries-phares, de multiples révisions sont apportées aux comptes financiers, visant entre autres à :

- Intégrer de nouvelles sources de données améliorant la précision des comptes ;
- Assurer la meilleure cohérence possible avec les comptes non financiers de l'Insee et avec le compte financier de la Balance des paiements ;
- Prendre en compte les évolutions récentes du contexte économique pour l'aligner avec le cadre théorique de la comptabilité nationale et ainsi assurer une comparabilité temporelle (données cohérentes sur tout l'historique) et spatiale (données cohérentes d'un pays à l'autre), par exemple avec la création des fonds de pension.

Identification des fonds de pension et des droits à pension

Conformément aux manuels internationaux de comptabilité nationale, le secteur des fonds de pension est désormais isolé dans les comptes financiers. Les entités concernées (Organismes de Retraite Professionnelle Supplémentaire – ORPS –, apparus en 2018) étaient auparavant comptabilisées dans le secteur des sociétés d'assurance. Par ailleurs l'ERAFP (établissement de retraite additionnelle de la fonction publique) est aussi transféré du secteur des administrations publiques vers celui des fonds de pension.

Concomitamment, l'instrument « droits à pension » (F63) a été alimenté grâce au reclassement des provisions techniques relatives à la retraite professionnelle supplémentaire, auparavant comptabilisée dans l'instrument « droits sur les assurances-vie et rentes » (F62). L'instrument F63 est donc désormais alimenté pour le secteur des assurances (S128) ainsi que pour le secteur des fonds de pension (S129). Il a été fait l'hypothèse que les provisions techniques des ORPS ne relevaient pas du F62. Les utilisateurs souhaitant retrouver les données relatives à l'assurance-vie au sens large (incluant la retraite professionnelle supplémentaire) devront donc désormais additionner les séries relatives à l'assurance-vie au sens strict (F62) et aux droits à pension (F63).

Produits financiers dérivés

La méthodologie de production de ces séries a été profondément remaniée. La collecte de la balance des paiements est désormais utilisée pour les opérations des établissements de crédit, afin de couvrir les « swaps » ainsi que les données comptables des autres secteurs financiers (OPC, assurances). Ces améliorations entraînent de fortes révisions des flux et des positions mais qui se compensent largement entre actif et passif.

Mise en cohérence entre comptabilité nationale et Balance des paiements

Les écarts précédemment observés entre le compte financier de la Balance des paiements et les comptes nationaux financiers sont très sensiblement réduits suite au changement de base, tant en flux qu'en encours. Outre les travaux relatifs aux produits financiers dérivés mentionnés ci-dessus, qui aboutissent à un alignement complet des séries relatives à cet instrument, les opérations de dépôts/crédits ont également fait l'objet de travaux de rapprochement qui ont conduit à une convergence entre les comptes financiers et la Balance des paiements.

Changements de périmètre des secteurs institutionnels

Les changements de base sont l'occasion d'actualiser le rattachement d'entités aux secteurs institutionnels, pour mieux refléter leur rôle effectif et pour prendre en compte les recommandations européennes, permettant ainsi une meilleure comparabilité internationale. Outre les modifications liées aux ORPS et à l'ERAFP mentionnées ci-dessus, des reclassements liés à l'audiovisuel public et à SNCF Réseau du secteur des sociétés non financières vers celui des administrations publiques engendrent des révisions sur ces secteurs (respectivement à la baisse et à la hausse).

Refonte méthodologique des séries sur les crédits

Les sources de données relatives aux crédits sont inchangées, mais la combinaison de ces multiples sources a été revue pour mieux refléter les interconnexions des secteurs en « qui-à-qui » et améliorer la cohérence globale des actifs et passifs des secteurs.

Autres révisions

De multiples autres chantiers, de natures et d'ampleurs diverses (mais en général moins importantes que ceux évoqués ci-dessus), entraînent des révisions sur les séries (voir en annexe un tableau récapitulatif). Une note méthodologique plus détaillée précisera ceux-ci.

À venir

Les données antérieures à 1995 seront prochainement mises en cohérence avec les données plus récentes et publiées.

Une note technique décrivant plus en détail les travaux méthodologiques effectués pour le changement de base sera publiée sur le site Internet de la Banque de France.

Les jeux de données seront progressivement disponibles via les différents canaux possibles (sites Internet de l'Insee, de la BCE, d'Eurostat, de l'OCDE...) selon le rythme de mise à jour propre à chacun.

Les Stat Infos « Comptes financiers des agents non financiers », « Taux d'endettement des agents non financiers - Comparaisons internationales » et « Épargne des ménages » publiés en octobre/novembre 2024 et ultérieurs se baseront sur les nouveaux comptes financiers.

Les comptes financiers, c'est quoi ?

Les comptes nationaux financiers recensent les avoirs et engagements financiers des différents secteurs institutionnels de l'économie nationale en détaillant pour chaque type d'instrument financier les encours, flux d'opérations, réévaluations et autres changements de volume. Ils sont établis conformément aux prescriptions des manuels internationaux, en particulier le Système européen de Comptes 2010 (dit SEC 2010).

La comptabilité nationale financière décrit donc les comportements de placements et d'endettement, l'utilisation de l'épargne financière et les moyens de financement de l'investissement et de la consommation.

Les comptes financiers trimestriels décrivent spécifiquement les évolutions les plus récentes et de courte période en termes de placement et de financement, en insistant notamment sur les opérations des ménages, des sociétés non financières et des administrations publiques.

Les comptes financiers annuels mettent en perspective les évolutions d'une année pleine. Ils décrivent la contrepartie financière des opérations réelles qui, elles, sont décrites dans les comptes nationaux non financiers élaborés par l'INSEE.

Liens utiles :

Page dédiée aux comptes financiers sur le site de la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/statistiques/comptes-nationaux-financiers-par-secteur>

Base de données Webstat : <https://webstat.banque-france.fr/fr/themes/comptes-nationaux-financiers/>

Rapport annuel de la balance des paiements : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure-de-la-france-2023>

Note de l'Insee sur le passage en base 2020 : www.insee.fr/fr/metadonnees/source/fichier/Base2020_note_communication.pdf

Nous contacter : sesof@banque-france.fr

Annexe : ampleur des révisions sur les principales séries

Le tableau ci-dessous détaille les révisions annuelles moyennes sur la période 2014-2024. Les échéances de 1995 à 2021 ne seront plus révisées jusqu'au prochain changement de base. Celles postérieures le seront dans le cadre des prochains cycles de révision (pour plus de détails, voir la méthodologie disponible sur le site Internet).

	SNF			SF			APU			Ménages			RDM		
	Encours	Flux	Valo	Encours	Flux	Valo	Encours	Flux	Valo	Encours	Flux	Valo	Encours	Flux	Valo
Actifs financiers (AF), dont :	135	47	-8	418	-708	764	15	-6	11	108	-2	-1	768	23	32
Numéraire et dépôts	-18	-3	0	7	-29	1	1	1	0	0	0	0	96	3	1
Titres de créances	53	8	-1	12	-1	1	0	0	0	-1	-2	0	-2	-1	0
Crédits	26	18	0	43	20	1	4	0	0	0	0	0	-7	-1	0
Actions et parts de fonds d'investissement	-142	-7	-6	-16	2	0	19	-2	12	12	3	-2	180	7	8
<i>dont : Actions et autres participations</i>	<i>-172</i>	<i>-8</i>	<i>-6</i>	<i>-12</i>	<i>5</i>	<i>-2</i>	<i>37</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>20</i>	<i>2</i>	<i>-2</i>	<i>180</i>	<i>6</i>	<i>8</i>
<i>dont : Titres d'OPC</i>	<i>30</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>-4</i>	<i>-3</i>	<i>2</i>	<i>-18</i>	<i>-2</i>	<i>0</i>	<i>-8</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>-1</i>
Systèmes d'assurances et de garanties	0	0	0	14	-1	0	0	0	0	31	2	0	0	0	0
Produits dérivés	10	1	0	610	-707	761	-2	0	-1	1	0	0	548	14	23
Autres	205	30	0	-252	7	0	-7	-4	0	66	-5	0	-47	1	0
Passifs financiers (PF), dont :	111	23	22	889	-708	754	2	-4	-1	57	2	0	384	41	23
Numéraire et dépôts	0	0	0	130	-8	1	0	0	0	0	0	0	-44	-21	1
Titres de créances	-2	-1	1	4	-2	3	7	-1	0	0	0	0	52	8	-4
Crédits	21	19	0	-44	1	0	2	1	0	9	-1	0	78	18	1
Actions et parts de fonds d'investissement	23	-8	22	-16	10	-7	-2	0	0	-10	0	0	58	2	-3
<i>dont : Actions et autres participations</i>	<i>23</i>	<i>-8</i>	<i>22</i>	<i>15</i>	<i>9</i>	<i>-7</i>	<i>-2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-10</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>28</i>	<i>3</i>	<i>-3</i>
<i>dont : Titres d'OPC</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-30</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>30</i>	<i>-1</i>	<i>0</i>
Systèmes d'assurances et de garanties	0	0	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0
Produits dérivés	9	1	0	637	-709	755	-4	1	-1	1	0	0	524	15	29
Autres	60	12	0	147	-1	0	0	-5	0	58	3	0	-300	19	0
Patrimoine financier net (valeur financière nette)	24	24	-30	-471	0	10	13	-1	12	51	-4	-1	384	-18	8

Lecture : en moyenne sur 2014-2024, les encours d'actifs détenus par les SNF sous la forme de numéraire et dépôts sont révisés de 18Mds€ à la baisse.

Note : SNF : sociétés non financières ; SF : sociétés financières ; APU : administrations publiques ; RDM : reste du monde